



CSCS Simone Veil

30 900 - NIMES

☎ : 04.30.06.77.60 Standard

☎ : 04.30.06.77.63

📠 : 04.30.06.77.65

Mail : patrice.lebon@ville-nimes.fr

VILLE DE NIMES

Demande d'utilisation de salles municipales

(A faire parvenir à la Direction Proximité et Cohésion Territoriale trois semaines avant la date d'utilisation)

Association ou organisme :

Nom du (de la) Responsable :

Tel :

Fax :

Adresse :

Objet précis de la réunion :

Nombre de personnes attendues :

Local souhaité :

Date souhaitée : **de** **heures** **à** **heures**

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de mise à disposition et s'engage à

S'y conformer ainsi qu'à remettre :

- Deux chèques de caution d'un montant de : **153,00 € (cent cinquante trois euros) chacun**
 - Un chèque, dans le cas d'une mise à disposition à titre onéreux, d'un montant de :
- (Chèques libellés à l'ordre de M .le Receveur Municipal).

(Pour toute nouvelle association : copie des statuts, composition du bureau, récépissé d'inscription à la Préfecture + attestation d'assurance).

Date, signature du demandeur et cachet de l'organisme

Partie réservée à l'Administration Municipale

Demande déposée le :

Mise à disposition sollicitée à titre : gratuit onéreux

Avis du Directeur du CSCS ou CS ou structure de proximité :
(La Ville prenant à sa charge les dépenses d'énergie, de maintenance et d'entretien.)

Avis Direction Proximité et Cohésion Territoriale :

Avis du Cabinet du Maire :

Exonération acceptée

Exonération refusée

Signature de l'Adjoint délégué